

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 19 DÉCEMBRE 2017

Aujourd'hui, mardi dix-neuf décembre deux mille dix-sept à vingt heures, le conseil municipal s'est réuni à la salle des fêtes de Sousceyrac, commune déléguée de Sousceyrac-en-Quercy, sous la présidence de M. Francis LABORIE, Maire.

Étaient présents : ASFAUX Guy - ASFAUX Michel - BENNET Nadine - BOUCHARA Michel - BOY Claudie - BOY Fernand - CAPMAU Jean-Claude - CHASTANET Marie-Laure - COLOMB-DELSUC Jean-Philippe - COUDERC Nicole - DAVAL Laurent - FOUILLAC Michel - GLORIEUX Philippe - HENNEBICQ Didier - LABORIE Francis - LACAM André - LAFAGE Gérard (**arrivé à 21h15**) - LANDAS Jean-Yves - LANDES Daniel - LAPORTE Marie-Thérèse - LAVERGNE Jean-Jacques - LEGROS Patrick - LHERM Maurice - LHERM Yves - MONTBERTRAND Michel - PIOTTE Marcel - RODRIGUES Arlette - ROISIN Patrick - ROUGIÉ Marie-Noëlle - ROUSSILHES André - SALACROUP Suzanne - SALGUES Gérard - SOULHOL Christian - THEIL Carole - VISTOUR Didier.

Étaient absents excusés : CAVALIER Sylvie - FAGES Pierre - LAVERGNE Michel (représenté par THEIL Carole) - POUARD Sylvie (représentée par LEGROS Patrick) - ROUAULT Marie-Rose.

Étaient absents : ARNAL Francis - BENNET Noémie - BOISSIERE Kévin - CALHIOL Marie-Laurence - GOUZOU Pascal - LAPORTE Nathalie - LARRIBE Christophe - VALENTIN Didier.

Présents : 34	Excusés : 3	Absents : 9	Procurations : 2
---------------	-------------	-------------	------------------

Secrétaire de séance : Marie-Laure CHASTANET

ORDRE DU JOUR :

1° C.R.P.F. - DÉVELOPPEMENT DE LA FORET PRIVÉE SUR LE TERRITOIRE ET SON FINANCEMENT POUR LES 5 A 10 ANNÉES A VENIR - Intervention de Mme Marine LESTRADE :

Adopté à l'unanimité.

2° APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 14 NOVEMBRE 2017 :

Adopté à l'unanimité.

3° PROJET D'EXTENSION DU CIMETIÈRE DE COMIAC (Plan de financement et demande de DETR):

Adoptés à l'unanimité.

4° PROJET DE RÉHABILITATION DU PRESBYTÈRE DE LAMATIVIE ET DU REZ-DE-CHAUSSÉE DU PRESBYTÈRE DE LACAM D'OURCET (Plan de financement et demande de DETR):

Adoptés à l'unanimité.

5° SERVITUDES ÉNÉDIS POUR LES SECTIONS DE MONTEILS, DU MASCOUR, DE SEAUX ET DE MESPOULIÉ :

Adoptées à l'unanimité.

6° DEMANDE D'ACQUISITION DE TERRAIN PAR MME MARMANDE JOCELYNE :

Arrivée de M. Gérard LAFAGE à 21 h 15.

Présents : 35	Excusés : 3	Absents : 8	Procurations : 2
---------------	-------------	-------------	------------------

Adoptée à l'unanimité.

7° ACHAT DU TERRAIN PRIEUR (BARTHES) :

Adopté à l'unanimité.

8° RPQS DE L'EAU POTABLE DU SYNDICAT DU SÉGALA ORIENTAL :

Adopté à l'unanimité.

9° TARIFS 2018 DE L'EAU POTABLE DE COMIAC ET LAMATIVIE :

Reconduction des tarifs de 2017, adoptée à l'unanimité.

10° SERVICE DE L'EAU POTABLE DE COMIAC ET LAMATIVIE - FIXATION DU COÛT DES DIFFÉRENTS SERVICES À RÉALISER AUX ABONNÉS :

Reconduction des tarifs de 2017, adoptée à l'unanimité.

11° TARIFS 2018 DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DE CALVIAC :

Reconduction des tarifs de 2017, adoptée à l'unanimité.

12° TARIFS 2018 DES CAMPINGS DE COMIAC ET SOUSCEYRAC :

Reconduction des tarifs de 2017, adoptée à l'unanimité.

13° RÉVISION DES TARIFS DES CONCESSIONS DES CIMETIÈRES DE LA COMMUNE NOUVELLE, CRÉATION D'UN RÈGLEMENT ET D'UN OSSUAIRE :

Adoptés à l'unanimité.

14° TARIF DU LOYER DU LOGEMENT AU-DESSUS DE LA MAIRIE DE COMIAC :

Adopté à l'unanimité.

15° SUBVENTION ÉCOLE DE MUSIQUE :

M. Jean-Yves LANDAS sort de la salle et ne prend part ni au débat ni au vote.

Présents : 34	Excusés : 3	Absents : 9	Procurations : 2
---------------	-------------	-------------	------------------

Adoptée à l'unanimité.

16° CONTRATS D'ASSURANCE MULTIRISQUES :

Adoptés à l'unanimité.

17° RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION AU CNAS :

Adopté à l'unanimité.

18° CRÉATION DE POSTES ET MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS :

Adoptés à l'unanimité.

19° PARTICIPATION FRAIS DE FONCTIONNEMENT DU TRANSPORT A LA DEMANDE (T.A.D.) :

Adoptée à l'unanimité.

20° CLASSEMENT DE LA VOIRIE :

Adopté à l'unanimité.

21° DÉCISIONS MODIFICATIVES :

Adoptées à l'unanimité pour le budget général.

22° TRAVAUX COMPLÉMENTAIRE DE REVÊTEMENT SUR LA PLACE DES CONDAMINES (Partie non concernée par l'aménagement cœur de village) :

Adoptés à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 25.

Les délibérations du conseil municipal et les documents annexés, sont consultables dans leur intégralité au secrétariat de la Mairie

A Sousceyrac-en-Quercy, le 21 décembre 2017

Le Maire

Francis LABORIE

